Communiqué de presse
6 juin 2016

Une deuxième vie pour les bouteilles en plastique

Une campagne nationale pour donner du sens au geste de tri

Trier ses emballages pour pouvoir les recycler ? Le geste de tri est devenu le 1er geste environnemental des Français. 95% d'entre eux savent que les bouteilles en plastique se trient et le taux de recyclage du PET est aujourd'hui à 60%.

Pour sensibiliser encore plus les consommateurs au geste de tri, 3 fédérations nationales, la Chambre Syndicale des Eaux Minérales (CSEM), le Syndicat des eaux de sources (SES) et Boissons Rafraîchissantes de France (BRF) lancent, en partenariat avec Eco-Emballages, une nouvelle campagne de communication pour révéler aux consommateurs que les bouteilles en plastique, une fois triées, seront transformées.

Nouvelles bouteilles, oreillers, ours en peluche, la bouteille est une ressource qui permet de fabriquer un grand nombre d'objets du quotidien en faisant l'économie de matières premières. En montrant la finalité du tri, en donnant une information concrète sur ce que devient la bouteille, la campagne révèle sa valeur et donne du sens au geste de tri des consommateurs.

Intitulée « *Bien triée, cette bouteille est pleine d'avenir* », la campagne, déployée durant le mois de juin, est déclinée en spots radios portés par Monsieur Papillon, en affichage dans plus de 40 villes de 100 000 habitants et sera visible sur les écrans digitaux des tabac-presse-snacking.

Ce dispositif sera complété par des bannières web pour inciter les internautes à se rendre sur ecoemballages.fr pour comprendre comment les bouteilles en plastique deviennent de nouvelles ressources.

A propos de la CSEM
La Chambre Syndicale des Eaux Minérales (CSEM) regroupe l'essentiel des acteurs minéraliers français. Cette fédération professionnelle a vocation à représenter les intérêts collectifs du secteur, illustrer les engagements de la profession notamment en matière environnementale auprès de ses partenaires et à promouvoir l'image des eaux minérales naturelles.

A propos du SES
Le Syndicat des Eaux de Sources, créé en 1983, est un syndicat professionnel (Association loi 1901) regroupant une majorité de producteurs d'Eau de Source ayant à ce jour 35 sites d'embouteillage (sur 47) dont 8 usines dans les DOM/TOM.
Les Eaux de Sources sont implantées dans toutes les régions de France et leur diffusion est régionale : le rayon d'action moyen de diffusion est de 130 km. Elles sont implantées dans des zones protégées et donc éloignées des centres urbains et des risques de pollution.
Les missions du SES : informer ses membres de toutes les questions d'ordre législatif, administratif, scientifique et technique intéressant les Eaux de Sources, élaborer les meilleurs standards de qualité et d'hygiène dans les industries de l'interprofession, étudier les problèmes d'intérêts généraux concernant la production, l'exploitation, le conditionnement, la distribution des Eaux de Sources.

A propos de BRF
Boissons Rafraîchissantes de France (anciennement Syndicat National des Boissons Rafraîchissantes) représente les principaux acteurs de la catégorie des Boissons Rafraichissantes sans Alcool en France. Créée en 1963, cette fédération professionnelle a vocation à promouvoir l'image des boissons rafraîchissantes sans alcool et à défendre les intérêts des entreprises du secteur, mais aussi à assurer la promotion de leurs actions en faveur de la nutrition, de la communication responsable et des démarches éco-responsables.

Contact presse
Olivia Retali
olivia.retali@ecoemballages.fr
01 81 69 05 83